

COMMUNE DE CHANIER

Séance du 20 mars 2026

Date de convocation : 16/03/2026

Envoyé en préfecture le 23/03/2026

Reçu en préfecture le 23/03/2026

Publié le 23/03/2026

ID : 017-211700869-20260323-202604_34-DE



Délibération N° 2026/04/034

Nombre de membres :

En exercice : 27

Présents : 26

Votants : 26

Quorum : 14

**OBJET : Délégués au Syndicat mixte de bassin
SYMBA**

L'an deux mille vingt-six, le vingt mars à vingt heures trente, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans les lieux habituels de ses séances, sous la présidence de PANNAUD Eric, le Maire.

Présents : ANTONICELLI Thomas, BARON Arnaud, BERTOT Jacques, BONNIN Marylène, BOTON Monique, CANUS Daniel, CARTON Jean-Pierre, CLÉMENT Anne-Gaëlle, DAVID Claudia, DIENON Grégory, DUQUESNE Laurent, FAVEREAU Laurent, FOURNALES Sandrine, FOURRÉ Jean-Luc, GAUDIN Julie, GONCALVES Charlotte, GOINEAU Sophie, GUERIN Florian, JEAN Ludivine, LABROUSSE Marie, LA ROSA Déborah, MEGE Jennifer, MORAUD Laurent, PANNAUD Eric, PINTO DE MATOS Maud, SIAUDEAU Michel,

Excusés ayant donné pouvoir : WATTEBLED Stéphane

Secrétaire de séance : GONCALVES Charlotte

Monsieur le Maire rappelle que la Commune adhérente au SYMBA ou Syndicat mixte de bassin, lequel a pour objet de mener une gestion cohérente à l'échelle d'un réseau hydrographique.

Les référents communaux (un titulaire et un suppléant) sont désignés par la commune.

Sont élus à l'unanimité :

Délégué titulaire : Jean-Pierre CARTON

Délégué suppléant : Laurent DUQUESNE

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, valide cette proposition.

Fait et délibéré en mairie, les jours et heures, mois et an susdits,

Pour extrait conforme,

Le Maire

La secrétaire de Séance

Eric PANNAUD

GONCALVES Charlotte

